

**ENSETP**Ecole normale supérieure d'Enseignement
technique et professionnel

Dakar, le 30 AOUT 2018

Avis de concours de recrutement en 3^{ème} Année Techniques industrielles

Le Directeur de l'Ecole normale supérieure d'Enseignement technique et professionnel (ENSETP) communique : un concours de recrutement pour la formation de professeurs d'enseignement moyen est ouvert aux sénégalais remplissant les conditions ci-après :

A. Concours direct pour la filière Education technologique (2 ans de formation)

Aux sénégalais âgés de 30 ans au plus au 31 décembre 2018 (être né en 1989 ou après) et titulaires d'un des diplômes ci-après : du **DUT** (en Génie Mécanique, en Maintenance Industrielle, en Génie Electrique, en Génie civil) du **BTS** (en Automatique, en Maintenance Mécanique, en Maintenance Electromécanique, en Electromécanique, en Electronique Industrielle, en Electrotechnique), du **DST** (en Génie civil, EEAI, PAMSI), tout autre diplôme où niveau admis en équivalence.

Epreuves d'admissibilité : (1) Mathématiques ; (2) Dessin industriel ; (3) Electrotechnique

B. Concours professionnel pour la filière Electrotechnique (2 ans de formation)

Aux sénégalais titulaires d'un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement professionnel (CAEP), spécialité **électricité**, et justifiant au moins de **cinq (5)** années de service dans leur corps.

Epreuves d'admissibilité : (1) Mathématiques ; (2) Schéma électrique ; (3) Electrotechnique

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ENSETP ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- un certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de trois mois ;
- une copie légalisée du baccalauréat (pour les candidats au concours direct) ;
- une copie légalisée du diplôme requis ;
- droit d'inscription d'un montant de dix mille (10 000) francs CFA) pour les candidats au **concours direct** ;
- droit d'inscription d'un montant de quinze mille (15 000) francs CFA pour les candidats au **concours professionnel**.

La date du concours est fixée au jeudi 27 septembre 2018 à 8h.

Les candidats sélectionnés à l'issue des épreuves d'admissibilité seront convoqués pour un entretien avec le jury.

Les candidats sont informés que le recrutement par la Fonction Publique n'est plus automatique.

La bourse n'est pas automatique.

Les dossiers de candidature doivent parvenir au service de la Scolarité de l'ENSETP **au plus tard le lundi 24 septembre 2018 à 12h.**

